



Association Henri Capitant

Association Henri Capitant
12, place du Panthéon
75005 – Paris
Siret : 392 606 208 00016

Journées internationales coréennes 2025

Projet de Cas pratique Capitant sur l'IA

1- Une plateforme de réseau social dont le siège se trouve aux USA, et qu'on appelle Gota fournit aux annonceurs et aux commerçants des outils techniques pour cibler des publics spécifiques. Elle possède également des systèmes de recommandations et de génération de contenus fondés sur l'IA.

Lors de son inscription sur Gota, un étudiant birman prénommé Arun, venu étudier une année dans votre université a consenti à de nombreux cookies « de profilage », poussé par un design lui laissant penser qu'il n'avait pas le choix de refuser.

Sur la base du profilage opéré par le réseau social, la publication d'un influenceur domicilié à Dubaï est apparue dans le fil d'actualité d'Arun. Il s'agissait d'un texte promotionnel sur les cryptoactifs accompagné d'une vidéo intitulée : « la crypto va vous rendre riche ! ». La vidéo présentait Elon Musk promouvant l'achat de crypto-actifs sur une plateforme d'échange de cryptomonnaie. Il va sans dire qu'Elon Musk n'a jamais tourné cette vidéo, qui a été générée par IA, ce que bien sûr Arun ne savait pas.

Arun s'est donc rendu sur la plateforme de crypto-actif où il a placé une grande partie de ses économies, depuis son compte bancaire birman, subissant finalement de très fortes pertes financières.

➤ Arun vous interroge :

1-a/ Votre droit protège-t-il contre le recours à des techniques manipulatrices trompeuses à l'aide d'une IA ? Si oui, comment ?

1-b/ Votre droit protège-t-il contre la recommandation de contenus personnalisés fondés sur une IA ?

1-c/ Qui est responsable du préjudice subi par Arun ?

2- Avant d'être complètement ruiné, Arun avait également versé de la cryptomonnaie pour promouvoir les œuvres créatrices d'une IA qui produit des créations sur la blockchain. Cette IA avait été créée au départ par le réseau social Gota.

Cette IA prend la forme à l'écran d'un humanoïde D2R49 qui n'existe que sur la blockchain, et qui crée des lampes en métal en forme de fleurs, équipées d'un ordinateur intégré dans une blockchain. Si la création plaît à l'internaute, il peut le lui montrer en alimentant le compte de D2R49 avec de la cryptomonnaie, ce qu'a fait Arun. Ainsi, une fois la création terminée, D2R49 va inviter des entreprises à reproduire dans le monde physique sa création, qui pourra ainsi être distribuée dans des magasins physiques. A cette fin, D2R49 lance un appel d'offres, et choisit le meilleur entrepreneur. Le candidat retenu est alors rémunéré en cryptomonnaie¹.

Arun a donc alimenté le compte de D2R49 pour favoriser sa création, et a acheté in fine une des lampes. Puis, comme il avait besoin d'argent suite à ses placements désastreux, et comptant sur le fait que D2R49, n'étant pas une personne, ne l'attaquerait pas en justice, il a fait reproduire la lampe innovante à grande échelle pour la vendre à bas prix mais en grande quantités, et se refaire une santé financière.

Mais Gota agit contre Arun en violation de ses droits de propriété intellectuelle, puisque Arun n'a demandé aucune autorisation pour effectuer cette reproduction.

➤ Arun vous interroge :

2-a/ Qui sont les contractants en l'espèce à l'issue de l'appel d'offres ? Votre droit reconnaît-il la personnalité juridique de l'IA ?

2-b/ Gota peut-il agir en contrefaçon ? Qui est auteur de cette œuvre selon votre droit ?

3- Par ailleurs, Arun n'est pas mécontent de voir que Gota est également poursuivi pour violation des droits d'auteur.

En effet, D2R49 est une intelligence artificielle auto-apprenante. Pour faire cet apprentissage, elle lit intégralement tout ce qui passe sur le réseau social, et sur Internet.

Or, une association de peintres, dont les peintures florales sont publiées sur Internet, pour y être vendues, s'est émue de ce que D2R49 crée ses lampes en métal en forme de fleurs, après que son logiciel a intégré les œuvres de l'esprit préexistantes représentant notamment des fleurs. Or, les membres de l'association soutiennent que leurs droits d'auteur sont violés, quand leurs créations sont « *avalées par un algorithme qui s'en sert ou s'en inspire aux côtés de milliers d'autres* » pour son auto-apprentissage.

➤ Pensez-vous que Gota, qui a créé D2R49, viole les droits d'auteur des membres de l'association ?

¹ Inspiré de l'expérience de la Plantoïd, projet artistique élaboré par le collectif O'Khaos, fondé par Primavera de Filippi, chercheuse du CNRS au CERSA (Centre d'études et de recherches de science administrative) et au Berkman Center for Internet & Society, de l'université de Harvard, aux États-Unis (Voir sur la présentation de l'expérience : <https://hal.science/hal-03098591/document>)